



DEMANDE D'INSCRIPTION
ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

1^{ère} Inscription Réinscription

NOM de l'élève

PRENOM de l'élève F M

Né(e) le Niveau scolaire 2018/2019.....

Établissement scolaire fréquenté

ou Nom de l'employeur

Parent 1 Nom Prénom :	Parent 2 Nom Prénom :
Date de naissance : / /	Date de naissance: / /
Nom de l'employeur :	Nom de l'employeur :

Adresse*

Code Postal : Commune

* Fournir un justificatif de domicile (facture EDF, ENGIE, taxe d'habitation ...)

Tél. fixe : Portable Responsable :

Adresse e-mail (valide) :@.....

Instrument/Discipline choisi (e) :
(sous réserve des possibilités d'inscriptions)
OU (en cas de manque de place)
Centre d'enseignement de

A retourner à : **CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE MUSIQUE DES ALPES-MARITIMES**
Nice Leader – Bât. Ariane - 66 Route de Grenoble - 06200 NICE
Tél : 04 93 83 60 40
e.mail : edmam@orange.fr site : www.edm06.fr

DEMANDE DE PRET D'INSTRUMENT

ALTO – CLARINETTE -FLUTE TRAVERSIERE – MANDOLINE – SAXOPHONE – TROMPETTE – VIOLON - VIOLONCELLE

Instrument sollicité Joindre un contrat de prêt complété et signé.

1^{ère} année 80 € - 2^{ème} année 120 €

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE (une demande pour chaque élève)

Frais de dossier = (un par famille)

Tarif d'inscription =

=

Prêt d'instrument =

TOTAL DU =

MODALITES DE PAIEMENT (dès réception de l'Avis des Sommes à Payer)

En totalité.

En paiement échelonné le 1^{er} versement *à l'inscription*
le 2^{ème} versement en février 2019
le 3^{ème} versement en mai 2019

Ne pas envoyer de règlement – Attendre d'avoir reçu l'Avis des sommes à payer

Joindre : 5 timbres autocollants pour la correspondance courante

Contrat de prêt en cas de location d'instrument

Un justificatif de domicile (facture EDF, ENGIE, taxe d'habitation ...)

Autorisation d'utilisation d'image

Je soussigné(e), responsable légal, déclare autoriser le CDMAM à photographier ou filmer mon enfant ou moi-même dans le cadre d'une activité de l'enseignement (audition, concert, présentation instrumentale, intervention musicale en milieu scolaire, etc), à reproduire et diffuser ces images sur supports (papier, cd, dvd, site internet de l'établissement). Utilisation de ces images à but non lucratif (le CDM s'engage à ne pas faire commerce des images, elles ne pourront donner lieu à une rémunération des élèves ou des personnels).

Accord

Refus

Fait à : Nom – Prénom du signataire :

Signature :

le :

TARIFS FORFAITAIRES (hors frais de dossier)

Année Scolaire 2018/2019

		Commune participante	Commune non participante
TARIF ENFANTS ET ADOS			
A	Eveil musical de 4 à 6 ans Eveil instrumental collectif 5 à 6 ans	195 €	290 €
B	Atelier de pratiques artistiques collectives : djembé, percussions, théâtre, musiques actuelles, musique traditionnelle, chant choral.	230 €	340 €
C	Cursus musical (1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle à partir de 7 ans) comprenant : 1 cours d'instrument et 1 cours de pratique collective-culture musicale	325 €	670 €
TARIF ADULTES			
D	Cours instrument	560 €	720 €
E	Atelier de pratiques artistiques collectives : musique traditionnelle, théâtre, djembé, cordes	340 €	360 €
F	Atelier de pratiques vocales collectives	150 €	150 €

Frais de dossier : 30 € par famille.

Réduction enfants pour l'année en cours à partir de 2 enfants d'une même famille : 2^{ème} inscription - 10%, 3^{ème} inscription - 20%, etc ... Le pourcentage s'applique dans l'ordre d'arrivée des dossiers hors frais de dossier et hors prêt d'instrument.

Les élèves ayant suivi le cursus musical du C.D.M.A.M. (1^{er} et 2^{ème} cycle), en respectant le règlement relatif aux enseignements, continuent à leur majorité de bénéficier du tarif cursus musical C.

Tarif étudiant : 70% du tarif adulte [sur justificatif].

En cas de dérogation de cours de pratique collective-culture musicale, le montant de la cotisation (tarif C) reste dû dans sa totalité.

CONDITIONS GENERALES DE PAIEMENTS

Applicables pour l'année scolaire 2018/2019*

ATTENTION

Pour effectuer vos règlements, vous devez avoir reçu un *Avis des sommes à payer* par la Paierie Départementale. N'envoyez aucun règlement au Conservatoire Départemental de Musique.

(Vous aurez la possibilité notamment de payer en ligne 24H/24H dans des conditions de sécurité optimales).

Annulation d'inscription

Pour toute annulation d'inscription après le 31 octobre 2018, la cotisation sera due en totalité sauf cas particuliers : déménagement, raison médicale, perte d'emploi sur justificatif officiel.

** Seules les familles à jour des cotisations des années précédentes sont autorisées à présenter une demande d'inscription pour la nouvelle année scolaire.*

COMMUNES CENTRES

Breil-sur-Roya, Carros, Clans, Coursegoules, Gilette, Guillaumes, Isola, Lantosque, Puget-Théniens, Roquebillière, Roquestéron, Tourrette-Levens, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Etienne de Tinée, Saint-Martin Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Saint-Vallier-de-Thiery, Sospel, Tende, Andon-Thorenc, Valberg, Valdeblore, Villars-sur-var

CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE MUSIQUE DES ALPES-MARITIMES

Nice Leader – Bât. Ariane - 66 Route de Grenoble - 06200 NICE

Tél : 04 93 83 60 40

e.mail : edmam@orange.fr site : www.edm06.fr